Chef/fe de projet et chef/fe d'atelier en construction de tableaux électriques (BF)

Remplace: INFOformation&profession «Chef/fe de projet et chef/fe d'atelier en construction de tableaux électriques (BF), en consultation» du 27.10.2010.

▷ Nouveau règlement d'examen professionnel approuvé par l'OFFT le 18 novembre 2010.

▷ Ce règlement remplace les règlements d'examen professionnel du 1er décembre 1994 de
- chef/fe de projet en fabrication de tableaux électriques
- chef/fe d'atelier de fabrication de tableaux électriques

But de l'examen

Les chefs/fes de projets et d'atelier en construction de tableaux électriques sont des cadres d'échelons inférieurs et moyens dans les entreprises de construction de tableaux électriques. En tant que chef/fe de projets ils/elles répondent de la planification et de la conduite des ateliers d'entreprises de construction de tableaux électriques. Selon la grandeur de l'entreprise, ils/elles endossent ces fonctions individuellement ou en combinaison.

Les chefs/fes de projets et d'atelier en construction de tableaux électriques sont en mesure de planifier, de fabriquer et de contrôler des ensembles d'appareillage selon les directives, l'ordonnance sur les matériels à basse tension (OMBT), les normes et prescriptions impératives, compte tenu de la protection de l'environnement et des prescriptions de sécurité.

Les chefs/fes de projets travaillent dans un environnement administratif. Ils/elles sont en contact avec la clientèle qu'ils/elles conseillent; ils/elles réceptionnent des commandes et rédigent des offres. Ils/elles élaborent et traitent des documents et la documentation d'ensembles d'appareillage pour lesquels ils/elles sont responsables. Ils/elles utilisent leurs connaissances approfondies sur les matériaux et produits à engager, sur l'électrotechnique et les ordonnances impératives, les normes et prescriptions, afin de planifier des solutions sûres et techniquement irréprochables qui tant sur le plan écologique qu'économique sont raisonnablement réalisables. À l'attention de la clientèle, ils/elles rédigent les documentations techniques relatives aux ensembles d'appareillage.

En tant que chefs/fes d'atelier, ils/elles fabriquent, avec leurs subordonnés et selon les documents, des ensembles d'appareillage qu'ils/elles contrôlent ensuite. Ils/elles dirigent l'atelier de manière indépendante sur le plan personnel, organisationnel et professionnel et en assume la responsabilité envers leurs organes supérieurs.

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- USAT – Union Suisse Automation et Tableaux électriques

Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui:

- possèdent un certificat fédéral de capacité d'automaticien/ne ou un CFC jugé équivalent dont la durée est également de 4 ans et qui peuvent justifier d'une activité pratique de 2 ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électriques ou de commande,

ou

- possèdent un certificat fédéral de capacité de monteur/euse automaticien/ne ou un CFC jugé équivalent dont la durée est également de 3 ans et qui peuvent justifier d'une activité pratique de 3 ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électriques ou de commande,

ou

- disposent d'un certificat fédéral de capacité et qui peuvent justifier d'une activité pratique de 4 ans au moins dans le domaine de la fabrication de tableaux électriques ou de commande,

et

- ont acquis les certificats de module requis ou disposent des attestations d'équivalence.

Les certificats de module suivants doivent être acquis pour l'admission à l'examen final:

- Electrotechnique
- Automation
- Planification des tableaux électriques
- Technique relative aux tableaux électriques
- Chef/fe de projet / chef/fe d'atelier

Le contenu et les exigences des modules sont spécifiés dans les descriptifs des modules de l'organe responsable (identification du module et exigences en matière de contrôle de compétence). Ils sont énumérés dans les directives ou dans leur annexe.

Examen

L'examen comporte les épreuves suivantes: travaux de projet en construction de tableaux électriques (écrit), entretien oral (partie technique et conduite d'entreprise), mesures et résolution des problèmes en construction de tableaux électriques (pratique).

Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Chef/fe de projet et chef/fe d'atelier en construction de tableaux électriques avec brevet fédéral
- Projekt- und Werkstattleiter/in im Schaltanlagenbau mit eidgenössischem Fachausweis
- Capo/a progettista e capo/a officina nella costruzione di quadri elettrici con attestato professionale federale

La traduction anglaise recommandée est:

- Project and Production Manager of Switchboard Construction with Federal Diploma of Professional Education and Training

Pour en savoir plus

Union Suisse Automation et Tableaux électriques USAT
www.usat.ch

© Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO